

Il est temps de relancer le dialogue social avec le Ministère !

SYNDICAT GÉNÉRAL DES PERSONNELS DU SERVICE PUBLIC DE L'ARCHÉOLOGIE
12, rue de Louvois - 75002 PARIS
Tél. : 01 40 15 51 86/87/70 - Fax : 01 40 15 51 77
E-Mail : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

L'échéance des législatives n'étant pas encore passée, le flou persiste encore... le changement voulu par la population le 6 mai dernier va-t-il se concrétiser pour le président fraîchement élu par une majorité de députés à l'Assemblée nationale ? Cette condition indispensable à un vrai changement politique, ne doit toutefois pas nous laisser dans une situation attentiste qui à la veille de l'été repousserait la reprise du dialogue avec le ministère à septembre. Sur ce constat, le SGPA CGT-Culture a adressé, le 8 juin dernier, un courrier à la Ministre de la Culture afin de relancer les négociations sur un certain nombre de dossiers en cours, mais aussi pour lui demander de lancer la réflexion pour réformer sur le fond la loi de 2003.

Les 10 dernières années que nous venons de vivre auront été marquées par le déferlement incessant d'attaques visant à affaiblir le service public du ministère de la Culture. Et si il y a bien un secteur de ce ministère qui a reçu une attention toute particulière, c'est celui de l'archéologie et notamment de l'archéologie préventive. Entre la loi de 2003, la délocalisation du siège de l'Inrap, le projet de création d'une filiale, l'ultra-précarisation des personnels avec le contrat d'activité (CDA), les fortes pressions sur l'emploi aussi bien à l'Inrap que dans les services régionaux de l'archéologie, un financement inadapté fragilisant inlassablement l'Inrap, un projet de modification du décret 2002-90 visant à un putsch administrativo-financier à la tête de l'Inrap et une volonté incessante de favoriser le développement de la concurrence et les intérêts privés... rien ne nous aura été épargné !!

Ces attaques ont été lancées des bancs des parlements, du Cabinet du ministre, de la tutelle, des lobbies des aménageurs mais pas seulement...

Si aujourd'hui le service public de l'archéologie est encore debout, il le doit aux combats souvent exemplaires menés par ses personnels et leurs organisations syndicales qui, malgré un contexte politique plus que défavorable, auront permis de résister et même de remporter quelques belles victoires : cdéisation de 2007, repyramidage, abandon de la filiale, suspension de la délocalisation du siège de l'Inrap, enterrement du CDA,...

Quoiqu'il en soit le SGPA a demandé à la Ministre :

- de relancer au plus vite les négociations pour un plan de résorption de la précarité à l'Inrap ;
- d'annoncer au plus vite la fin du projet funeste de délocalisation du siège de l'Institut à Reims ;
- de reprendre les négociations sur un projet de modification du décret 2002-90 portant statut de l'Inrap afin d'en réformer la gouvernance pour enrayer les dérives gestionnaires qui relèguent le cœur de métier loin des préoccupations de la direction actuelle ;
- de mettre un terme à l'érosion des effectifs dans les services régionaux de l'archéologie ;
- d'ouvrir une négociation sur la revalorisation des salaires et du régime indemnitaire et d'inclure dans ce dernier la prime de dangerosité et d'insalubrité pour les personnels de l'Inrap ;
- de porter dans le cadre plus large des négociations futures sur la retraite, et notamment sur la question du départ anticipé, le caractère pénible du métier d'archéologue. Aujourd'hui, ce caractère pénible aboutit, sans réelle politique de prévention, à des licenciements pour inaptitude, ce qui est inacceptable ! ;
- de s'atteler dès maintenant à la révision de la loi de 2003.

Les combats menés pendant 10 ans ont été si rudes que l'attente aujourd'hui des personnels est très forte. Vous devez, Madame la Ministre, prendre la mesure de cette situation et mettre en place au plus vite un dialogue social constructif et synonyme de progrès, dans le souci bien compris de l'intérêt général !!